

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 88/2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 28/11/2012	L'an deux mil douze le treize décembre à dix-neuf heures,
DATE D’AFFICHAGE : 13/12/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 26</i>	Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUUD Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, MOUHOT Marcel.
OBJET : <i>Mise à disposition de fichiers informatiques SIG de Pays de Montbéliard Agglomération</i>	Excusés : PETIT Betty a donné procuration à FONTAINE Dalila, RENOUX Alain a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, PERRON Danièle a donné procuration à MORENO Christine, RADREAU Sophie a donné procuration à MAKSOUUD Mourad, AUDOUZE Yann a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel. Absente : BIGEARD Isabelle. Madame Dalila FONTAINE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose : « Les membres de la Commission « Communication » ont besoin de fichiers extraits du Système d’Information Géographique (SIG) de Pays de Montbéliard Agglomération, afin d’élaborer le plan de la ville format A3 et dépliant (publication sur le site internet communal et sur divers supports municipaux de communication).

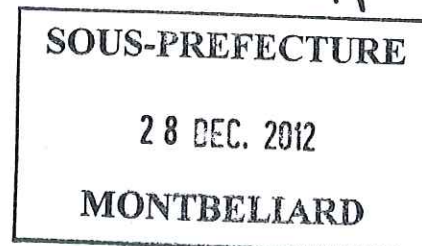
Un engagement est établi entre PMA et la Ville de mise à disposition de fichiers informatiques. »

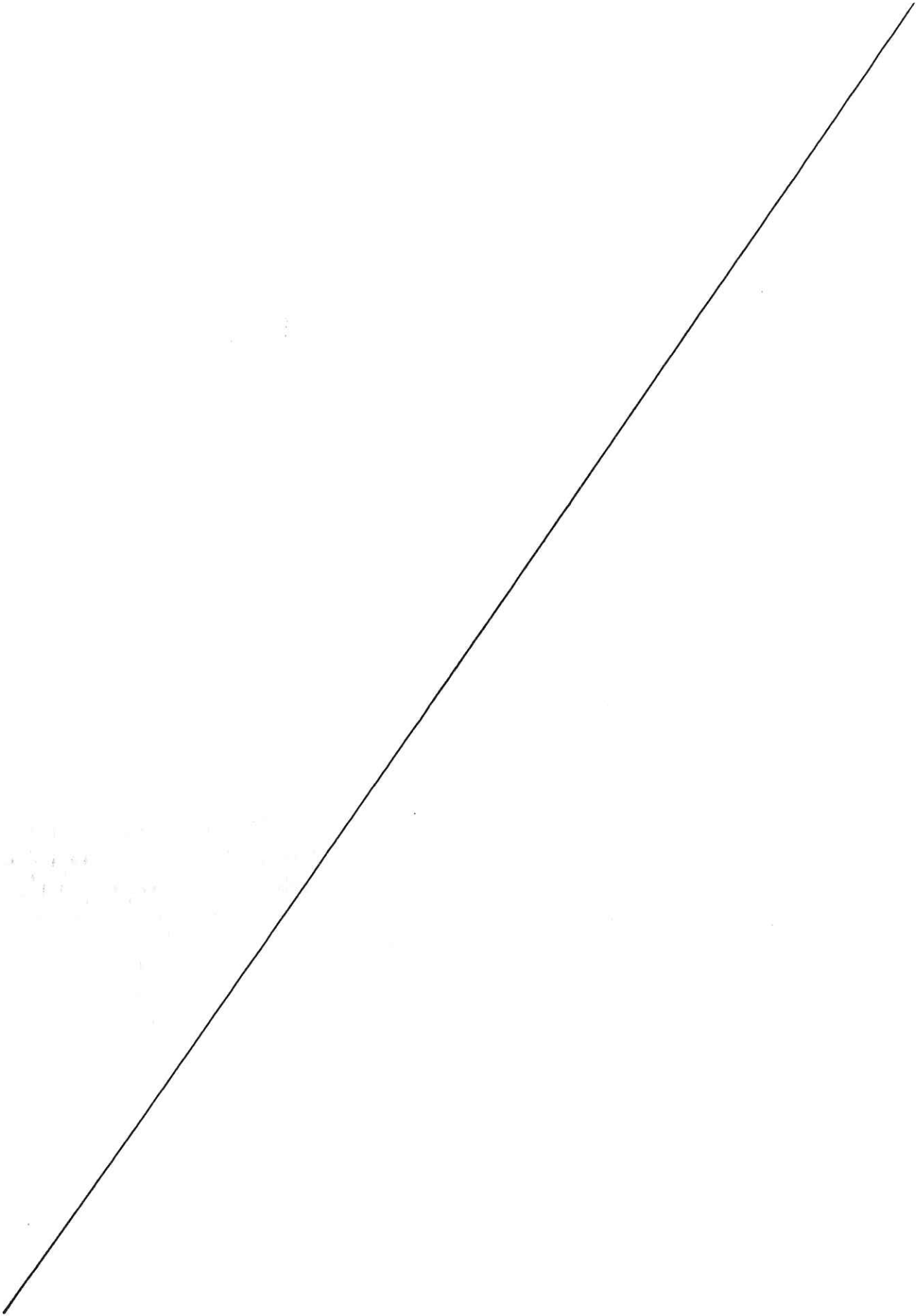
L’exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l’engagement précité.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 13/12/2012
Publiée le 13/12/2012
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire





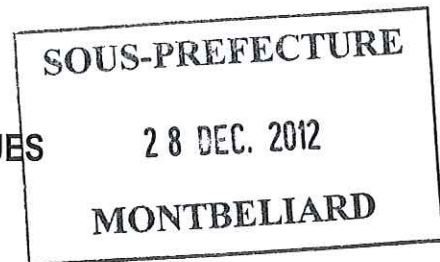


Pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION



Direction des Infrastructures

ENGAGEMENT



MISE A DISPOSITION DE FICHIERS INFORMATIQUES

Demande de données SIG

Je soussigné, **Pierre KNEPERT, Maire de Bavans**, demande à Pays de Montbéliard Agglomération, la mise à disposition des fichiers suivants extraits du Système d'Information Géographique (SIG) de Pays de Montbéliard Agglomération :

Sur le périmètre de l'étude :

- Atlas des rues.

La couverture des données générales couvre le territoire suivant : Commune de Bavans.

Les fichiers correspondants seront utilisés exclusivement dans le cadre de :

- L'élaboration d'un plan de ville format A3 et dépliant,
- La publication sur le site internet communal,
- Divers supports municipaux de communication.

Pays de Montbéliard Agglomération ne garantit pas la précision et/ou l'exactitude des données fournies, et sa responsabilité ne saurait être mise en cause lors d'une utilisation ou interprétation erronées de celles-ci.

Format souhaité : PDF (et modifiable), ai.

Il appartiendra au destinataire dans le cas de la demande d'une conversion de fichier de vérifier que le processus n'a pas entraîné d'erreur dans la représentation et le placement des différents éléments.

Obligation de sécurité

La personne citée ci-dessus s'engage à respecter, de façon absolue, les obligations de sécurité définies notamment ci-après, et à les faire respecter à son personnel :

- Ne prendre aucune copie des documents et supports d'information fournis, autres que pour les besoins de l'exécution de la prestation ayant pour objet les études confiées et pour lesquelles une demande a été transmise à Pays de Montbéliard Agglomération,
- Ne pas utiliser (ni diffuser sur Internet) les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées dans le présent contrat, notamment à des fins commerciales,

ref : NB_019505

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Ne pas communiquer et céder ces documents ou informations à d'autres personnes privées ou publiques, physiques ou morales sans l'accord préalable de Pays de Montbéliard Agglomération,
- Porter le cas échéant la mention suivante en caractères apparents et de telle façon que les droits de Pays de Montbéliard Agglomération soient connus et préservés pour les données fournies par Pays de Montbéliard Agglomération :
« origine SIG-PMA © Droits réservés »
- Porter le cas échéant la mention suivante en caractères apparents et de telle façon que les droits de l'Etat soient connus et préservés pour les données issues des données cadastrales :
« origine Cadastre © Droits réservés »
- A déclarer à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) toutes les informations intégrées à ces fichiers et susceptibles de faire l'objet d'un avis préalable au sens de l'article 78.17 du 6 janvier 1978, relatif à l'informatique, aux fichiers, aux libertés et leur traitement (une copie de l'avis sera fourni à Pays de Montbéliard Agglomération).

Données fournies en retour

Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire de Bavans, s'engage à fournir à Pays de Montbéliard Agglomération (et en faire copie à la cellule SIG) à l'issue de l'étude, les données susceptibles d'apporter des informations complémentaires au Système d'Information Géographique et notamment :

- Exemple de plan final.

Fait à Bavans, le 12/11/2012

Mention manuscrite : « Lu et approuvé »,

**Le Maire,
Pierre KNEPPERT**

(Signature manuscrite)
Lu et approuvé

